



Saint-Mammès

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueils pré et post scolaires
Maternel et élémentaire.
2022-2023

Organisateur : Mairie de Saint-Mammès, 2 rue Grande-BP 30-77814 Moret sur Loing cedex

Téléphone : 01.64.23.39.41

E-mail : accueil@saint-mammes.com

N° d'habilitation : 0770506CL000213

1. Introduction du projet

Le projet pédagogique est fixé par le projet éducatif élaboré en septembre 2018, le responsable de l'accueil élabore le projet pédagogique.

Ce document est adapté aux caractéristiques de chaque accueil. Il est soumis à l'équipe d'animation afin de le compléter et l'enrichir pour qu'il en résulte une préparation collective.

Ce projet pédagogique traduit l'engagement des intervenants des différents accueils dans un temps et un cadre donné.

Pour atteindre ces objectifs, il précise quels moyens l'équipe se donnera : organisation des différents moments de la journée, aménagement de l'espace, travail de l'équipe (ou plutôt des équipes : équipe de direction, équipe technique, équipe(s) d'animation), relation avec les familles.

Ce projet n'a de valeur que s'il est utilisé comme un outil. C'est pourquoi nous nous en servons ici comme un fil conducteur pour l'année scolaire. Il sert de référence tout au long de l'action, il donne du sens aux activités et aux actes de la vie quotidienne des enfants qui fréquentent les services extrascolaires.

Rappel de la chaîne socio-éducative

	Le projet éducatif	Le projet pédagogique	Le projet de fonctionnement	Le projet d'animation
De quoi s'agit-il ?	C'est une déclaration d'intentions éducatives	C'est un énoncé de moyens techniques et pédagogiques, permettant la mise en œuvre du projet éducatif	C'est le programme des actions qui seront menées dans le cadre des services périscolaires.	C'est le plan de fonctionnement de chacune des actions à réaliser, afin qu'elles se soldent par une plus grande réussite
Qui le décide et en assume la responsabilité ?	Les élus de la commune votent le projet éducatif et en assument le contenu	Les professionnels embauchés pour assurer la responsabilité des opérations de l'entreprise	Toute l'équipe d'animation, sous la responsabilité du directeur, qui en assume le résultat	Chaque animateur, avec son groupe d'enfants, sous la responsabilité du directeur
Qui participe à son élaboration ?	Les élus, qui se font aider, pour l'occasion, des professionnels compétents, à l'interne ou à l'externe	Le directeur qui peut s'associer à tous les membres de son équipe de direction et d'animation	Toute l'équipe d'animation	Les enfants, et les animateurs ou les animateurs du groupe, en collaboration avec tous les intervenants potentiels
A quoi sert-il ?	Il fixe les objectifs des différentes équipes, œuvrant pour la commune	Il présente et explique les moyens et techniques pédagogiques qui permettront la mise en place des animations	C'est le fil conducteur, il détermine l'organisation du groupe d'enfants, et celle du groupe d'adultes	Il permet de vérifier qu'une action a bien été réfléchie, et sert donc de mesure à la faisabilité et au suivi des animations
Peut-il évoluer ?	Le projet éducatif est un outil vivant, pouvant être modifié par les élus, en Commission ou au Conseil Municipal.	Chaque opération donne lieu à un projet différent, adapté aux publics et aux conditions de fonctionnement (âge, moyens, durées, espaces...), ce projet	Il doit évoluer (changement ou renforcement), si l'analyse quotidienne est réalisée correctement	Bien évidemment en fonction des impondérables immédiats, rencontrés sur le terrain

Rappel des priorités du projet éducatif de la ville

L'axe pédagogique du projet éducatif est de mettre au centre de tout projet **l'Enfant**.

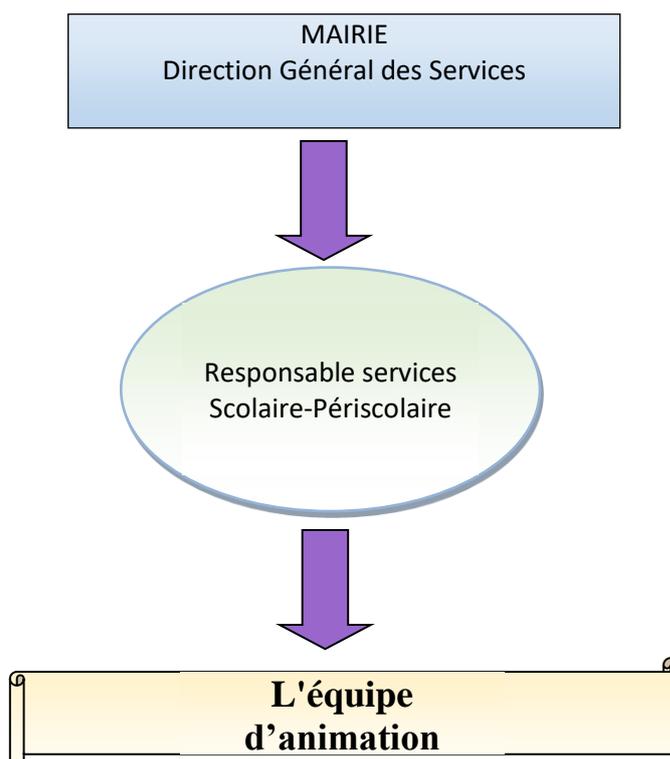
En effet, le but est de mettre en place une organisation, des espaces qui respectent avant tout les rythmes naturels de l'apprentissage et de repos des enfants, afin de favoriser la réussite scolaire du plus grand nombre de nos écoliers.

Il est primordial que l'Enfant se sente bien et puisse évoluer dans un contexte propice au développement de soi et à l'épanouissement de chacun au sein de la collectivité.

Un accompagnement de qualité de la part des adultes qui gravitent autour de l'Enfant, assure un cadre de travail mais également de sécurité pour les enfants.

2. La Structure

L'organigramme :



La présentation

L'accueil périscolaire maternel est municipal, il a été créé en 1999, afin de répondre aux besoins des familles. Le public maternel est accueilli dans les locaux de l'école Maternelle « Au fil de l'eau » située rue du Capitaine Ballot. Les locaux sont ainsi adaptés aux enfants âgés de 3 à 5 ans.

Les enfants fréquentant les deux écoles élémentaires « Henri Geoffroy » rue du Capitaine Ballot et « Benoît Plassard » rue des Ecoles, sont eux accueillis dans une salle périscolaire de l'école communale « Henri Geoffroy ». Le soir, ils ont accès aux classes pour le temps d'accueil périscolaire soir qui a été créé en 2001.

L'accueil périscolaire du matin en élémentaire a été créé en 2009.

Le temps de pause méridienne se déroule dans les locaux de la Maison des Loisirs et de la Culture.

Les accueils se déroulent dans les locaux des écoles. Ce qui permet de développer les liens avec les équipes enseignantes, favorisant ainsi des échanges constructifs pour les enfants et un suivi sur les différents temps de la journée.

Les mercredis et les vacances scolaires :

La commune ne possède pas d'Accueil Collectif pour Mineurs sans hébergement.

Pour cela une convention existe entre la municipalité et celle de Champagne-sur-Seine. Les enfants sont donc accueillis par les différentes équipes pédagogiques.

Un travail d'échange et de suivi entre les différents responsables permet d'assurer aux enfants et aux familles un meilleur accueil sur les mercredis et les vacances scolaires.

L'animatrice référente des maternels et adjointe au périscolaire travaille les mercredis et durant les vacances scolaires à l'accueil de loisirs de Champagne, ce qui renforce le partenariat mais surtout la liaison avec les enfants et leurs parents.

L'équipe d'animation

- **L'équipe est constituée d'une responsable des services et d'animateurs.**

-BRUNET Aurélie, BPJEPS Loisirs Tout Public, BAFD, BAFA, SST

- **A compter du 19 décembre 2022 :**

-BRECHET Céline, BEATEP, SST, Licence Professionnelle MANAGEMENT des organisations, spécialité secteur Associatif

- **Maternelle :**

-ROCHERIEUX Patricia, BAFA, SST, titulaire FPT, assistante sanitaire, pause méridienne maternelle, périscolaire maternel

-SASSI Lucie, BAFA, SST, BAFD en cours, titulaire FPT, Directrice Adjointe, référente périscolaire maternel, pause méridienne élémentaire, périscolaire maternel

-ROCHERIEUX Camille, en contrat PEC du 01/09/2022 au 31/08/2023, périscolaire maternel, pause méridienne élémentaire.

Les ATSEM viennent compléter l'équipe maternelle sur le temps de la pause méridienne et au périscolaire du soir

-PICART Mélanie, titulaire, SST, CAP Petite Enfance, pause méridienne maternelle, périscolaire soir maternel

-GOIMARD Françoise, titulaire, SST, CAP Petite Enfance, pause méridienne maternelle, périscolaire soir maternel

-OZDEMIR Fatma, titulaire, SST, CAP Petite Enfance, pause méridienne maternelle

-ATIS Gunes, CAP Petite Enfance, SST, Stagiaire FPT du 31/08/2022 au 31/08/2023, pause méridienne maternelle.

- **Élémentaire :**

-SERRA Mélanie, SST, assistante sanitaire, titulaire FPT, référente périscolaire élémentaire, pause méridienne et périscolaire élémentaire

-TURQUET Peggy, titulaire FPT, BAFA, SST, pause méridienne et périscolaire élémentaire

-CHAUVET Audrey, titulaire FPT, BAFA, SST, pause méridienne et périscolaire élémentaire

-CHAUVET Maria, titulaire FPT, SST, pause méridienne élémentaire

-VERVEYNNE Stella, titulaire FPT, BAFA, SST, périscolaire élémentaire

-COUZEREAU Nadia, titulaire FPT, SST, *aide supplémentaire pause méridienne en cas de besoin*

-AUTIXIER Sandrine, en contrat CDD du 31 août 2022 au 07/07/2023, pause méridienne maternelle, vient renforcer l'équipe sur le temps de la pause méridienne pour améliorer l'encadrement des enfants.

-MAURISSON Christine, en contrat CDD du 29/09/2022 au 07/07/2023

-KIEFFER Marie-Claude, en contrat du 1^{er}/09/2022 au 07/07/2023 : accompagnement d'un enfant (élève en élémentaire) ayant une notification MDPH pour un temps d'accompagnement sur le temps méridien (3^{ème} année)

Tout au long de l'année, nous accueillons des stagiaires sur les différents services dans le cadre de la découverte des différents métiers de l'enfance.

- **[Le cadre de référence \(« jesuisanimateur »/ «naîtreetgrandir »\)](#)**

Les caractéristiques du public maternel (3 à 6 ans) :

Les besoins et intérêts jusqu'à 6 ans :

- ✓ Besoin biologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- ✓ Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- ✓ Identification aux parents
- ✓ Prise de conscience de son corps et de sa personne
- ✓ Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation
- ✓ Curiosité du sexe opposé. Instabilité et variation des intérêts

Entre 3 et 4 ans :

a) les capacités intellectuelles

- ✓ il manipule des ciseaux et découpe des dessins simples (4 ans)
- ✓ il tient un crayon entre le pouce et l'index comme le fait un adulte
- ✓ il dessine des maisons et des personnages à 2 ou à 4 membres
- ✓ il peut boutonner de gros boutons
- ✓ mettre ses chaussures, mais il n'attache pas encore ses lacets
- ✓ essayer d'écrire certaines lettres en majuscules (habituellement les lettres de son nom)
- ✓ s'habiller et se déshabiller sans aide (4 ans)
- ✓ découper et coller des formes simples.
- ✓ il classe les objets selon leur utilisation
- ✓ il trie les objets par couleur et par taille
- ✓ il compte les objets.

b) les capacités motrices

- ✓ L'enfant court sur une petite distance en bougeant les bras en alternance
- ✓ il grimpe, glisse et se balance sur le matériel d'un terrain de jeux
- ✓ il s'accroupit et se relève sans aide
- ✓ il court, marche, rampe et avance sur la pointe des pieds avec ses camarades.

c) les capacités d'expression

- ✓ il emploie un vocabulaire d'environ 900 mots
- ✓ il fait des phrases de 5 mots
- ✓ il utilise le pluriel et des pronoms, par exemple « je » et « toi et moi »

Entre 4 et 5 ans :

a) les capacités intellectuelles

- ✓ L'enfant dessine des personnages avec certaines caractéristiques, comme une tête, des bras, des jambes et un tronc
- ✓ il découpe et colle des images à l'aide de matériel artistique
- ✓ il peint au grand pinceau sur une grande feuille
- ✓ il dessine des lignes et des formes simples, et peut écrire quelques lettres
- ✓ il comprend comment trier et classer des objets selon leurs caractéristiques
- ✓ il aime les jeux où il faut faire correspondre des objets
- ✓ il reconnaît et sait nommer ce qui est plus gros, le plus gros, plus petit et le plus petit
- ✓ il reconnaît et sait nommer les différentes couleurs
- ✓ il reproduit les motifs, les séquences et l'ordre
- ✓ il comprend l'ordre des chiffres.

b) les capacités motrices

- ✓ il lance, attrape et fait rebondir un gros ballon
- ✓ il peut courir avec aisance (partir, arrêter et changer de direction)
- ✓ il grimpe sur le matériel d'un terrain de jeux sans difficulté

c) les capacités d'expression

- ✓ il aime réciter des rimes et fredonner des chansonnettes
- ✓ il parle de situations imaginaires
- ✓ il emploie des mots nouveaux et avec lesquels il n'est pas familier
- ✓ il raconte de longues histoires sur ce qu'il a vécu
- ✓ il maîtrise un vocabulaire d'environ 1 500 mots

L'enfant n'a pas encore la maîtrise motrice de l'adulte, mais il a déjà acquis la tonicité musculaire, des automatismes, la locomotion et la préhension, l'aptitude à imiter et à créer des mouvements. Par exemple quand il joue dans le bac à sable, il ne construit pas de château, mais il touche, il lance le sable, il exerce ses fonctions sensori-motrices et en retire une certaine satisfaction (3 à 4 ans). L'enfant à cet âge oriente spontanément ses activités vers le jeu. Quand l'enfant joue au facteur, à la marchande... il imite des actes en effectuant des mouvements ayant une signification sociale, ce sont les jeux de fiction (2/5 ans). L'enfant pratique également des jeux de réception en écoutant une histoire, en regardant les images d'un livre ou à la télévision. Dans les jeux de construction l'enfant éprouve le maximum de plaisir dans ce qu'il construit plutôt que dans ce qu'il fait présentement. Il est fier d'avoir terminé son puzzle, accompli son dessin...

À 3 ans, les enfants interrompent fréquemment leurs jeux pour diverses raisons : parler, chanter, changer d'activité... cette concentration minimale disparaît pratiquement à l'âge de 6 ans, époque où l'action est essentiellement stimulée par le but à atteindre.

Les caractéristiques du public âgé de 6 à 12 ans

Les besoins et intérêts de 6 à 8 ans :

- ✓ Besoins biologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- ✓ Besoin de sécurité et de communication
- ✓ Exploration des milieux
- ✓ Selon Freud à partir de 6 ans, l'enfant est dans une période de latence. Il est ouvert, propice à l'apprentissage, car il a dépassé le complexe d'Œdipe.
- ✓ Selon Wallon, l'enfant acquiert des capacités de mémoires volontaire et d'attention.
- ✓ Besoin de socialisation (sens de donner et du recevoir, d'échange.)

Les besoins et intérêts de 8 à 10 ans :

- ✓ La socialisation s'affirme : la bande de copains, la règle.
- ✓ Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre.
- ✓ Début d'une séparation filles/garçons, (on ne joue plus ensemble).
- ✓ Besoin de justice et d'équité
- ✓ Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet
- ✓ Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, le maître, l'animateur)

Les besoins et intérêts de 10 à 12 ans :

- ✓ La séparation des sexes peut devenir l'opposition dans certaines occasions.
- ✓ Formation des bandes.
- ✓ Besoin de se situer comme « grands », on ne joue plus avec les « petits » et on rejette les jeux de « petits ».
- ✓ Maturation, en moyenne, plus rapide des filles.
- ✓ Besoin de compétition.

Développement moteur et intellectuel

Développement moteur

- ✓ Les progrès moteurs se manifestent de plusieurs façons complémentaires :
- ✓ La coordination des mouvements augmente, maîtrise des mouvements, de l'écriture, manipulation de certains outils, exécution de certains mouvements gymnique.
- ✓ La force s'accroît de façon considérable
- ✓ La rapidité, la précision et l'endurance se développent d'une manière très marquée.
- ✓ La vie en groupe prend une importance croissante.
- ✓ Les possibilités motrices permettent aux enfants de se mettre en valeur.

Développement intellectuel

C'est le passage de l'intuition à l'opération. La pensée se détache de la perception momentanée, elle corrige l'intuition perceptive et établit des relations objectives. Elles permettent l'apparition des notions de conservation et d'invariance. Le symbolisme et la conceptualisation apparaissent.

Développement affectif

- ✓ A 6 ans, l'enfant se montre hésitant, indécis, passe d'un extrême à un autre. Il est impulsif et inconstant, il est le centre de l'univers.
- ✓ A 7 ans, il a un équilibre entre les dispositions internes et les exigences de son milieu. C'est l'âge de l'assimilation, il est plus introverti, rêveur et auto critique.
- ✓ A 8 ans, c'est l'âge de la socialisation, il est plus extraverti. Il a le sens de lui-même et de ses droits. Il est vivant voir euphorique parfois. Il est assoiffé de connaissances. La séparation filles/garçons débute.
- ✓ A 9 ans, il est réaliste et a du bon sens, il désire améliorer ses capacités. Il est moins superficiel qu'avant et préfère converser avec ses pairs. Il préfère élaborer des projets plutôt que de jouer.
- ✓ A 9/10 ans il s'identifie au groupe de son âge et commence à se détacher de sa famille. C'est l'âge des héros.
- ✓ A 10 ans, il se trouve un idéal, manifeste un culte pour une personne. Il a le sens de la solidarité, il partage ses secrets avec ses amis pour lesquels il accorde beaucoup d'importance. Il soigne son apparence (vêtements, coiffure...)

Développement social

- ✓ L'enfant présente à partir de 6 ans le respect des autres collaborations.
- ✓ À 8 ans, il est égocentrique
- ✓ À 10 ans, la coopération, l'autonomie prime. C'est l'âge du groupe social, l'enfant à une vie sociale intense.

Répartition du public :

Le groupe des maternels : petite, moyenne et grande sections, de 3 à 5 ans.

Le groupe des élémentaires : Cp, ce1, ce2, cm1, cm2, de 6 à 11 ans.

Description des locaux

<u>Côté maternel, on distingue :</u>	<u>Côté élémentaire à l'école communale « Henri Geoffroy » :</u>
<ul style="list-style-type: none">- Une salle périscolaire- Cinq salles de classe- Une salle motricité/salle commune- Des toilettes adaptées à la tranche d'âge- Une cour de récréation- Un point infirmerie- Un lieu de repos type dortoir	<ul style="list-style-type: none">- Le préau- Une cour de récréation- Deux salles périscolaires- Des sanitaires pour filles, rez-de-chaussée- Des sanitaires pour garçons, rez-de-chaussée- Des sanitaires pour personne porteur de handicap, rez-de-chaussée : adulte- Une salle informatique- Un point infirmerie dans la salle périscolaire et un autre en salle des maîtres- Plusieurs salles de classes réparties sur 2 étages

A l'extérieur, aux environs de l'accueil périscolaire, l'équipe dispose de :

- Un stade
- Un parcours de santé en bord de Seine
 - Une salle à vocation sportive
- La Maison de la Culture et des Loisirs (M.L.C)
 - Un rucher pédagogique
 - Une bibliothèque municipale
 - Un city parc

Les horaires

❖ ***Le service périscolaire maternel accueille les enfants :***

Du lundi au vendredi matin de 7h00 à 8h15, et le soir de 16h25 à 19h00.

Il n'y a pas d'accueil le mercredi, la commune ne bénéficiant pas d'une structure d'Accueil Collectif pour Mineurs.

❖ ***Le service périscolaire élémentaire accueille les enfants :***

Du lundi au vendredi matin de 7h00 à 8h20, et le soir de 16h30 à 19h00.

Nous insistons sur ces horaires pour des raisons d'organisation et de responsabilité.

Le respect de ces horaires assure le bon fonctionnement de la structure.

UNE JOURNEE TYPE

❖ De 7h à 8h15

-L'ouverture se fait au minimum par deux animateurs.

-L'accueil des enfants s'effectue dans la salle périscolaire jusqu'à 8h15.

Les enfants ont ainsi à leur disposition divers jeux calmes (jeux de société, puzzles, dessins) ainsi que des livres. De la musique douce peut être diffusée afin de permettre à chacun de commencer la journée en douceur, dans une ambiance chaleureuse.

- L'équipe d'animation arrive de façon échelonnée, selon un planning prédéfini annuel.

Leur rôle est de les accueillir le mieux possible, de leur proposer de jouer, jouer ensemble mais aussi de leur laisser du temps à leur rythme pour débiter la journée. Ils se rendent disponibles pour accueillir chaque enfant ainsi que ces parents. Ils doivent également tenir à jour rigoureusement leur liste d'appel.

- Les animateurs assurent l'accompagnement des enfants vers l'école « Benoît Plassard ». Ils portent des gilets orange « sécurité enfant ». Les autres enfants sont accompagnés dans la cour de l'école Communale Henri Geoffroy.

A la maternelle les enfants sont accompagnés dans leur classe respective par les animateurs, avant l'ouverture des portes aux parents. Cette organisation permet aux enfants d'être accueillis calmement, et aux animateurs de transmettre les informations nécessaires à l'équipe enseignante et ATSEM, en cas de besoin.

❖ De 11h45 à 13h45 pour les enfants de la maternelle

Temps de pause méridienne.

Les enfants sont pris en charges par les ATSEM et trois animatrices à l'école Communale « Camille DABIN ». Les enfants passent aux sanitaires (toilettes et lavage des mains).

Les ATSEM et les animatrices encadrent le groupe, en respectant la réglementation et la vigilance : un adulte devant, un ou deux au milieu (selon les groupes), un en fin de marche, elles portent des gilets orange « sécurité enfant ». Le temps de restauration est également un temps éducatif, les ATSEM et les animatrices veillent à ce que les enfants goûtent, prennent plaisir à manger en groupe.

Jeux libres ou jeux extérieurs :

Si le temps le permet, les enfants jouent à l'extérieur, ce qui leur permet de s'oxygéner. Un petit temps calme est proposé avant les activités pour ceux qui le souhaitent. Le repas doit être un moment calme, riche en communication et en échanges.

Si l'enfant n'aime pas le plat présenté, il est inutile de le forcer s'il y a goûté.

❖ De 11h50 à 13h50 pour les enfants de l'élémentaire

Les enfants sont récupérés en classe par leur animateur référent, ils passent aux toilettes avant de se rendre à la M.L.C, salle de restauration.

Les enfants des écoles élémentaires mangent en deux services.

La surveillance et l'accompagnement des enfants sont effectués par des agents communaux.

Les enfants ont accès à la cour de l'école, le préau et la salle périscolaire. L'équipe encadrante est répartie par groupe d'enfants, elle assure leur sécurité. Des activités, type petits jeux et/ou jeux calmes sont proposés par les animateurs.

Service 1 :

Au début de l'année scolaire sur la première période (septembre-octobre), les animateurs font l'appel des enfants inscrits aux services dans leur classe en présence des enseignants. Ils sont regroupés sous le préau dans la cour de l'école afin de vérifier et compter tous les enfants du groupe. Cela permet aux enfants de prendre leur repère de début d'année, notamment pour les élèves de CP, qui découvrent de nouveaux locaux, et un nouveau fonctionnement. Après les vacances de la Toussaint, les animateurs font l'appel dans la cour pour la prise en charge des enfants inscrits à la restauration scolaire. Les enseignants qui le souhaitent disposent des listings de présences des enfants inscrits aux services afin de renforcer la vigilance.

Ils passent alors aux sanitaires avant de se rendre au restaurant scolaire (salle MLC) aux environs de 12h00. Le trajet s'effectue sous l'accompagnement des animateurs, vêtus d'un gilet orange. Une rue est à traverser pour se rendre à la salle de restauration.

Service 2 :

Les enfants sont récupérés par les animateurs dans les mêmes conditions que les élèves du service 1, pour la période de rentrée scolaire, puis à compter de la rentrée de novembre. Cette organisation favorise la fluidité de passage dans les escaliers des enfants lorsqu'ils descendent, et réduit l'attente des enfants par groupe dans les couloirs. Après l'appel, les enfants disposent alors d'un temps de jeu d'environ 20 minutes dans la cour de l'école. Ensuite ils passent aux sanitaires à l'école, avant de partir pour la cantine. Le trajet pour se rendre au restaurant scolaire (MLC) dure entre 5 à 10 minutes, encadré par deux animateurs vêtus d'un gilet orange, un en début de rang, 1 autre à l'arrière du rang, 1 au milieu

A la fin du repas, les enfants sont raccompagnés dans la cour de leur école, avec le trajet de l'aller en sens inverse, dans les mêmes conditions de sécurité.

❖ De 16h25 à 17h00

En maternelle, Les animateurs arrivent à 16h15 pour préparer le goûter des enfants, puis vont faire l'appel dans les classes des enfants inscrits au service. Les enfants passent aux toilettes avant de se rendre en salle périscolaire.

Lorsque le temps y est propice les animateurs peuvent proposer le goûter à l'extérieur, dans la cour de l'école.

Les enfants des écoles élémentaires peuvent goûter s'ils le souhaitent. Le goûter est à la charge des familles. Ce temps est également un temps de récréation après le goûter, en attendant que tous les enfants de l'accueil du soir de l'école Benoît Plassard arrivent.

❖ De 17 00 à 19h00

Les animateurs (et ATSEM au périscolaire maternel) proposent aux enfants des activités liées aux thèmes et projets de l'année. Un roulement est mis en place au sein des équipes pour varier les missions de chacun, chaque soir, en veillant à ce que la répartition soit cohérente et adaptée aux besoins des enfants (Un animateur est d'accueil, un autre propose une activité manuelle ou autre...). Des coloriages, jeux de société, puzzles ou jeux d'imitation sont à la disposition des enfants. Lorsque le temps le permet l'accueil se déroule dans la cour de l'école.

Nous favorisons les jeux collectifs extérieurs lorsque cela est possible (météo), tout en respectant le rythme, le besoin et l'envie de l'enfant, en proposant des jeux plus individuels ou de temps libre.

La fermeture de la structure s'effectue par deux animateurs au minimum.

POINT COVID 19

En cas de crise sanitaire (telle que celle liée au COVID), la conduite à tenir au sein de nos services sera la suivante :

- Aération des salles 15 minutes avant et après l'accueil des enfants,
- Lavage des mains à chaque arrivée et départ des enfants + lavage régulier dans la journée,
- Désinfection du mobilier, matériel et sanitaire, pendant et après chaque service périscolaire,
- Port du masque obligatoire pour les adultes et enfants à partir de 6 ans,
- Répartition des enfants par petit groupe pour éviter le brassage, en respectant au mieux l'organisation établie sur le temps scolaire

(En annexe : la réorganisation des services mise en place en fonction du protocole sanitaire.)

Le projet pédagogique

Ce projet sera valable pour l'année scolaire en cours, chaque membre de l'équipe aura participé à sa réalisation, de par ses idées, ses projets et son implication à le mettre en pratique, et devra le valider.

Les animateurs s'engagent à le respecter et s'assurent de sa mise en application quotidienne.

Des projets d'animation découleront de ce projet et seront mis en place par l'équipe.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

Objectifs généraux

- A) Développer le service pré et post scolaire de la Commune.
- B) Permettre aux enfants d'être acteurs au sein de la structure.

Objectifs opérationnels

- A) 1- Impliquer les enfants dans la vie quotidienne des accueils
2- Créer des pôles adaptés au temps, rythme et besoins des enfants
- B) 1- Développer la cohésion de groupe et l'entraide.
2- S'approprier les salles d'accueil et les aménager.
3- Proposer des événements conviviaux et spectacle à destination des familles

Méthodes pédagogiques utilisées

Pour chaque activité proposée, nous utiliserons une ou plusieurs méthodes pédagogiques (décrites ci-dessous), adaptées en fonction des objectifs de la séance, du public, du lieu, de l'environnement...

Description des méthodes pédagogiques utilisées :

- **Méthode interrogative :** cette méthode est centrée sur l'appropriation par la motivation, en faisant appel aux connaissances antérieures de l'enfant. Elle se base sur le questionnement de l'animateur ou de son public. Avec cette méthode, la connaissance s'acquiert par la recherche de la réponse ou la réponse elle-même.

- **Méthode active** : elle se caractérise par le travail en petits groupes et par la remise de la totalité d'une problématique à l'enfant. L'animateur doit laisser son groupe se débrouiller seul. Il sera un point de conseil et d'accompagnement de son groupe.
- **Méthode expositive** : elle consiste à transmettre des informations par un « exposé ». Elle se base sur la connaissance de l'animateur qui va être transmise à l'enfant. Il est important que l'animateur s'assure que l'enfant comprenne parfaitement l'information transmise. Pour cela il fera répéter l'enfant ou lui fera reformuler l'information.
- **Méthode démonstrative** : cette méthode consiste à placer l'enfant dans des conditions d'exercice de ce que l'animateur veut lui transmettre. Cette méthode fait appel à l'apprentissage par l'observation, l'écoute et les sensations. Les moyens mis en place ont une importance capitale et la qualité de la démonstration également.

Démarches pédagogiques :

- **Laisser - faire** : Permettre à l'enfant de rester autonome et de développer sa créativité pendant son activité. Il s'agit de donner une consigne en début de séance, de mettre le matériel à disposition et ainsi de laisser faire l'enfant.
- **Faire – avec** : Il s'agit d'accompagner l'enfant tout au long de l'activité, lorsque le but de celle-ci est l'acquisition d'un savoir-faire ou d'une technique particulière.
- **Faire – faire** : C'est le type de démarche la plus directive. L'animatrice fait faire à l'enfant car il n'a pas forcément de lui-même les capacités requises pour permettre l'obtention du résultat voulu (ex : danse collective, maquette).

Moyens (développés dans les projets d'animation)

Voici une liste des moyens, toutefois cette liste n'est pas exhaustive.

Attention : lorsqu'un thème, une activité ou une séance est proposée, il est important de l'introduire par une sensibilisation. Cette dernière sera le fil conducteur du thème choisi. L'objectif est de donner envie à l'enfant de participer aux activités proposées.

Organisation générale

- proposer des ateliers d'expression (jeux d'improvisation, expression corporelle...)
- proposer des activités manuelles
- être là pour guider l'enfant et non pour faire à sa place
- chanter
- raconter des histoires, des contes
- mettre en place des ateliers de création
- organiser des grands jeux
- décorer les locaux avec les productions des enfants
- organiser des temps libres

Favoriser l'autonomie

- mettre en place différents ateliers pour que l'enfant ait le choix
- proposer des activités adaptées pour que l'enfant soit un maximum autonome
- responsabiliser les enfants dans la vie quotidienne
- élaborer les règles de vie avec les enfants
- autoriser les enfants à se déplacer seuls dans la structure à partir du moment où ils en ont informé l'animateur

- permettre aux enfants de proposer des activités et d'organiser leur emploi du temps en concertation avec l'adulte
- être disponible pour conseiller, encadrer, aider...

Favoriser les échanges et la communication pour permettre aux enfants de se connaître entre eux, de les ouvrir vers l'extérieur, prendre en considération leurs paroles et leurs idées.

- organiser des temps de parole et d'échanges
- faire un bilan de la journée (au moment du goûter)
- développer les partenariats
- créer des outils de communication enfants / animatrices (boîte à idées...)

Il est important que chaque enfant soit valorisé et reconnu dans sa participation à l'activité.

Afin d'assurer la réalisation de tout ce qui a pu être cité ci-dessus, un budget est alloué par la Mairie.

❖ Le goûter :

Le goûter est un moment où l'enfant peut se retrouver avec ses camarades et partager un moment riche en communication. Les animateurs distribuent le goûter. Les enfants participent au nettoyage des tables. Les enfants les plus réfractaires devront être sollicités par l'animateur afin de participer aux tâches de la vie quotidienne.

Attention : pour tout ce qui concerne les repas, il est important de connaître les différentes allergies alimentaires et les régimes particuliers des enfants. Ces allergies ou régimes particuliers sont contenus dans le classeur d'infirmerie. Le tableau est remis à jour chaque année et en cours d'année en cas d'arrivée d'un nouvel enfant.

❖ Hygiène, toilette, habillage :

Les animateurs doivent accompagner les enfants dans les tâches de la vie quotidienne en montrant l'exemple, en expliquant les choses et en accompagnant l'enfant dans sa démarche.

L'animateur doit mettre en place un accompagnement ou des activités ludiques afin que l'enfant devienne autonome dans l'accomplissement de ces différentes tâches.

❖ Le rangement :

Les enfants doivent être sollicités pour le rangement. Il est important de rester vigilant à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes enfants qui participent à ce rangement. L'animateur doit montrer l'exemple. Chaque animateur est responsable du rangement de la salle où il se trouve avec les enfants.

❖ Les temps libres et le temps calme :

Les enfants ont besoin de jouer librement, sans l'intervention de l'animateur. Toutefois, l'animateur conserve son rôle durant ces moments.

Il reste ainsi responsable de la salle où il se trouve, doit garantir la sécurité des enfants avec lesquels il se trouve, être disponible pour son public et mettre à disposition des enfants du matériel afin qu'ils puissent faire des activités en toute autonomie.

Besoins de l'Enfant

Les besoins vitaux des individus : besoins de nourriture, de sommeil, d'activité, de sécurité affective. Ils sont les mêmes tout au long de la vie mais se modulent différemment en fonction de l'étape de son développement.

- **Besoin de sommeil**

Le nombre d'heures de sommeil varie en fonction de l'âge mais aussi en fonction des individus. Les plus petits ont besoin d'un temps de repos plus important pour assurer leur journée complète.

- **Besoin de sécurité affective, physique et morale**

L'enfant qui fréquente l'Accueil de Loisirs a besoin de cette sécurité affective, physique et morale, étant donné qu'il se trouve dans un lieu qui lui est « étranger », avec des personnes différentes de son entourage proche. Il est important que l'enfant se sente en sécurité et qu'il sache que des adultes sont présents pour lui.

- **Besoin d'autonomie**

Même si l'enfant est dépendant de l'adulte, il ne faut pas que celui-ci fasse tout à sa place. La plus grande aspiration de l'enfant est de grandir. Il a sans cesse envie de réussir ce qu'il n'arrivait pas à faire la veille. Ce qui ne veut pas dire que l'animateur abandonne l'enfant à son sort. Il doit trouver le bon équilibre entre assurer sa sécurité affective et permettre sa conquête de l'autonomie. Ce n'est pas l'animateur qui décide à quel moment l'enfant doit trouver l'aide de l'adulte et à quel moment l'enfant doit acquérir son autonomie. C'est l'enfant qui le manifeste. L'adulte, par sa vigilance, doit le déceler.

Les règles de sécurité

Avant de sortir de la structure, l'animateur fait un rappel sur les règles de sécurité aux enfants.

- **Sur la route**

Un animateur doit être placé en tête de rang et un en queue. Les autres animateurs se répartissent sur la longueur du rang.

Pour traverser une route, il est obligatoire d'emprunter les passages pour piétons. Deux animateurs se placent sur la route et forment un couloir à l'intérieur duquel les enfants doivent passer.

Il est important que ces déplacements se fassent dans le calme et que les enfants ne se mettent pas en danger. L'animateur est là pour y veiller.

- **L'exercice d'évacuation**

Lorsque l'alarme retentit, les animateurs prennent la liste d'appel et se dirigent vers les sorties de secours. Ils regroupent les enfants en les comptant.

Les fenêtres et portes doivent être fermées, l'animateur sort avec un gilet de sécurité.

Lieu de rendez-vous/rassemblement pour le périscolaire élémentaire : derrière le muret entre la cour de l'école et l'E.R.P.D.

Une fois tout le monde rassemblé les animateurs doivent :

- Rester en groupe avec les enfants
- Faire l'appel à haute voix
- Recompter les enfants
- Annoncer au responsable si l'effectif est complet ou non

Lieu de rendez-vous/rassemblement pour le périscolaire maternel : devant l'école communale Henri Geoffroy.

Les deux animateurs référents ont un gilet jaune, les autres animateurs, un gilet orange.

Il est impératif d'attendre que l'alarme s'arrête avant de rentrer, et d'attendre les instructions.

Les activités

Lors de toutes les activités proposées, l'animateur ne doit pas perdre de vue qu'il joue un rôle « éducatif » auprès de son public. Chaque activité devra être en lien avec le projet pédagogique et prendre en compte le rythme et l'âge de l'enfant.

Chaque activité doit être préparée par l'animateur (déroulement, matériel nécessaire, rangement...). Pour cela, l'animateur doit élaborer une fiche d'activité.

Cette fiche permet de « penser » l'activité et surtout elle permet, en cas d'absence de l'animateur, d'être un support pour l'animateur qui le remplace.

Le rôle de l'animateur durant l'activité est d'aider, de conseiller, d'accompagner, de rassurer... mais en aucun cas il ne doit faire à la place de l'enfant. Il doit rester présente (physiquement et psychologiquement) du début jusqu'à la fin de l'activité.

Le rangement fait partie intégrante de l'activité. L'animateur doit assurer l'organisation de ce temps et s'assurer de la participation des enfants.

Thèmes de l'année : «LA TETE DANS LES ÉTOILES » VOYAGE AUTOUR DU MONDE »

Le projet d'activité mis en place suit le thème depuis la rentrée 2021 « La tête dans les étoiles » pour le public maternel, dont les activités et animations seront liées à la découverte de l'espace, des planètes et de l'univers en général. Pour les élémentaire le thème est : « Voyage au tour du monde », dont les activités et animation seront liées.

L'équipe périscolaire maternelle comme élémentaire ont décidé pour cette année de mettre en place un grand jeu de fin d'année ainsi qu'une porte ouverte destinée aux parents des enfants inscrits.

Les enfants réaliseront des décorations selon les saisons (automne, hiver, printemps, été) et les différents thèmes ponctuels de fêtes tels qu'Halloween par exemple ...

A chaque veille de vacances, un événement exceptionnel sera organisé. (Grand jeu, goûter, fête, quizz, olympiades, jeu de piste...).

Si le protocole sanitaire le permet :

D'autres animations ponctuelles en partenariat avec l'ERPD et l'EPHAD de la commune seront liées à ce projet selon la possibilité des services. (Chasse à l'œuf, Repas intergénérationnels, tables d'Hôtes, activités poterie...).

Certaines activités et fêtes seront réorganisées voir annulées, suite au protocole sanitaire renforcé. (COVID)

Lors de la Pause méridienne, des discussions sur le thème du « vivre ensemble » (la politesse, la patience, le respect, l'entraide, la solidarité...) seront mises en place par les animateurs, selon les besoins du groupe mais aussi pour favoriser le dialogue, la communication entre les enfants et leurs animateurs. Ces temps d'échanges seront aussi possibles sur le temps du périscolaire, où les animateurs devront rester à l'écoute des enfants et vigilants quant à leur sécurité affective et physique.

Le partenariat

- **Multisport en partenariat avec la CCMSL** : un animateur propose un jour par semaine aux enfants sur le temps de la pause méridienne des activités autour du sport : initiation, découverte... aux enfants inscrits au service de restauration scolaire. La CCMSL propose aussi aux enfants de la commune deux séances hebdomadaires de découverte des sports (les lundis et mardis).
- **Intergénérationnel**. Dans le cadre de projets intergénérationnels, des animations et échanges de moments sont organisés tout au long de l'année avec l'ERPD et l'EPHAD de la commune de Saint-Mammès, selon les mesures gouvernementales annoncées. (Par exemple : Des ateliers mis en place un soir/semaine : un atelier Poterie, Jardinage...)
- **Parents d'élèves** : Dans l'année, un représentant de l'Association des Parents d'Elèves de Saint-Mammès peut venir rendre visite un midi aux enfants et prendre un repas afin de participer à la vie des enfants sur ce temps de pause méridienne. Il joue un rôle complémentaire avec un regard extérieur et objectif dans l'organisation et le fonctionnement du service.
- **SMICTOM** : Sur le temps de la pause méridienne les enfants de l'école élémentaire Benoît Plassard participent au tri. Deux composteurs ont été installés dans l'enceinte de l'école et les enfants récupèrent des déchets alimentaires du restaurant scolaire afin d'alimenter ces composts.

Une expérience de lutte contre le gâchis à la restauration scolaire a été menée au mois de juin de l'année scolaire précédente. L'objectif était de réaliser une expérience locale, afin d'étudier les différents moyens possibles de lutter contre le gâchis à la cantine. Un système de débarrassage des déchets a été mis en place afin de sensibiliser les enfants sur le contenu de leur assiette qui sera à destination de la poubelle.

La configuration du restaurant scolaire actuel (et provisoire) ne facilite pas la mise en place d'une table de tri, mais un système de débarrassage des déchets par petits seaux, par table et pas contenant a été mis en place.

Le CNFPT : Les agents des services scolaire et périscolaire enrichissent leurs connaissances régulièrement par le biais des formations proposées par le CNFPT ou bien la Ligue de l'Enseignement 77. Les échanges et les compétences transmises lors de ces formations permettent un accompagnement également des agents dans l'évolution de leur métier, en suivant l'évolution de l'enfant.

Le rôle de chacun

Les missions du responsable :

- Assurer le suivi et l'ajustement du projet éducatif territorial.
- Favoriser la mise en place de projet d'animation en lien avec le projet éducatif.
- Assurer l'organisation et le suivi des plannings d'activités.
- Rendre compte de l'avancement des projets, des activités.
- Evaluer le projet et les actions menées avec les différents acteurs.
- Organiser les équipes dans les différents services.
- Vérifier l'application des règles d'hygiène et de sécurité.
- Rédiger des synthèses et bilans annuels.
- Préparer les travaux des commissions scolaire-périscolaire.
- Suivre et enregistrer les inscriptions et modifications des enfants.
- Encadre l'équipe d'animation.
- Gestion administrative du service (suivi, mise à jour des règlements intérieurs des services, budget, achats, lien avec le service ressources humaines pour les remplacements, suivi des présences des enfants...)
- Relations avec les parents et les acteurs éducatifs.

Le rôle de l'équipe d'animation avec les enfants :

- Être garant de la sécurité physique morale et affective des enfants.
- Être à l'écoute des enfants.
- Savoir accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Être force de proposition et adapter quand une activité ne fonctionne pas.
- Adapter les activités à l'âge des enfants.
- Gérer son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Respecter les enfants en tant qu'individu.
- Savoir se faire respecter.
- Connaître les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités menées.

Au sein de l'équipe :

- Respecter ses collègues.
- Savoir travailler en équipe et écouter les autres.
- Participer aux réunions de préparation.
- Savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Respecter le travail des autres (enseignants, prestataires de service, personnel de service, chauffeur de bus, etc....).
- Echanger des méthodes pédagogiques, des connaissances.

Le rôle de l'équipe d'animation avec les parents :

- Echanger avec les parents sur la journée de leur enfant.
- En cas de demandes plus générales, concernant notamment l'organisation ou le fonctionnement, orienter les parents vers les personnes concernées.
- Être présent aux moments de l'accueil et du départ des enfants.
- Assurer le lien entre l'école et les parents.

Les missions du métier d'animation professionnelle sont principalement d'accompagner les enfants tout au long de leurs apprentissages, leur développement, la découverte, le loisir éducatif tout en assurant leur sécurité physique, affective et morale.

Les relations humaines

Animateurs / enfants

Chaque membre de l'équipe connaît son rôle et son positionnement. Il doit s'adapter et trouver le bon équilibre entre souplesse, complicité et autorité. Le responsable se rendra disponible en cas de besoin pour donner des conseils.

Certains points comme les sanctions et la vie quotidienne sont discutés en amont, pour que chacun tienne le même discours et qu'il y ait une réelle cohérence.

Tous les animateurs doivent avoir le même comportement vis-à-vis de chaque enfant. La notion de « chouchou » n'a pas sa place en collectivité.

Animateurs / parents

Les animateurs, le matin comme le soir, se tiennent à la disposition des parents pour donner des informations sur la journée de leur(s) enfant(s).

Il est important que les animateurs remontent à la responsable les diverses informations données par les parents lors de ces échanges.

Animateurs / responsable

Le responsable se tient à disposition pour toutes interrogations des animateurs, s'ils ont besoin d'un conseil.

Les bases d'un travail d'équipe efficace reposent sur l'écoute, la communication et le respect. Ces 3 points seront une ligne conductrice dans le travail de chaque membre de l'équipe.

Le responsable est là pour poser un cadre et saura prendre un ton plus directif en cas de non-respect de ce cadre.

Les réunions seront des moments d'information mais aussi d'échanges et de réflexion collective.

La réunion du mardi matin (8h30/10h) permet de faire un retour sur la semaine passée et d'anticiper sur celle à venir. C'est également un temps de préparation des activités. Cette réunion permet de constituer des groupes de travail et de mettre en place les activités proposées dans les jours qui suivent.

Responsable/ parents

La responsable se tient à la disposition des parents pour les informer, répondre à leur(s) question(s).

En cas de problème, les parents seront reçus par le responsable.

Responsable / enfants

En fonction de l'effectif des enfants et du nombre d'animateurs présents sur la structure, le responsable peut être amené à être présent sur le terrain.

Il est important que les enfants connaissent le responsable.

En cas de problème grave ou suite à plusieurs interventions d'un animateur pour le même problème avec un enfant, celui-ci sera convoqué en vue de la résolution du conflit. Attention, le fait d'envoyer un enfant vers le responsable ne doit pas devenir un automatisme.

Le responsable du service doit être signe d'apaisement et de résolution de problème au conflit.

Animateurs / stagiaires

Les services peuvent accueillir des stagiaires tout au long de l'année scolaire, sur les temps périscolaires. Un livret d'accueil a été réalisé afin de favoriser l'arrivée du stagiaire dans la structure. Le stagiaire a un animateur référent le 1^{er} jour pour lui présenter le service et les missions, puis il découvrira chaque équipe et chaque tranche d'âge des enfants au fur et à mesure de son stage. Des bilans réguliers sont instaurés avec la responsable, afin de veiller aux objectifs de stage du stagiaire, au bon déroulement du stage (pour le stagiaire, mais aussi pour le fonctionnement du service, pour les agents, et les enfants).

L'évaluation

L'évaluation désigne aussi bien le bilan d'une journée, l'analyse de la vie d'un groupe, la mesure de la progression d'un individu ou le contrôle de la réalisation d'un projet. Elle peut donc se faire avec les enfants, les animateurs, le responsable.

Elle peut être collective ou individuelle. Elle se base souvent sur des outils tels que des grilles d'évaluation, des tableaux comparateurs...

Elle constitue un outil essentiel d'amélioration de la qualité du service proposé par le service extrascolaire.

Une grande partie de cette évaluation se fait lors des réunions hebdomadaires de l'équipe.

Une réunion par semestre sera organisée afin de faire un bilan des projets réalisés et des évolutions/changements à réadapter.
